

*Personnes âgées*

Ce conseil est formé de gens très bien qui connaissent mieux que personne les besoins et les aspirations des retraités et des vieillards. Cet organisme a rencontré le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social à maintes reprises pour lui faire part de ses préoccupations et pour lui suggérer des moyens d'embellir la vie des Canadiens à la retraite. Le gouvernement a tenu compte de ses recommandations dans ses programmes destinés aux personnes âgées et le ministre et les porte-parole des associations de personnes âgées se consultent régulièrement. On est maintenant en train d'étudier des moyens d'améliorer encore le système de consultations avec ces organismes.

Le Conseil consultatif national sur le troisième âge, dont j'ai parlé tout à l'heure, a été établi grâce à un groupe de personnes âgées fort capables qui ont utilisé les subventions prévues dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour mener une étude sur le genre d'organisme le mieux en mesure de s'occuper des problèmes de la vieillesse. La majorité des membres de ce conseil sont des vieillards. Ils ont fait la preuve qu'ils étaient fort capables d'établir quels étaient les besoins des personnes âgées. Il est donc fort peu probable que la création d'une commission des personnes âgées puisse beaucoup ajouter aux nombreuses démarches qu'on est en train de faire à l'heure actuelle.

Ce qui est paradoxal, quand il est question des vieillards, c'est la tendance à considérer la réussite comme un problème. N'est-ce pas une ironie abominable que l'espérance de vivre maintenant beaucoup plus longtemps entraîne des problèmes particuliers à la vieillesse. Le progrès d'ordre économique, social, médical et industriel grâce auquel un si grand nombre de personnes peuvent atteindre un âge avancé s'accompagne aussi de changements qui provoquent, de manière générale, la dépendance des vieillards et les privent du rôle important qu'ils ont toujours joué dans la société ainsi que de leurs fonctions traditionnelles.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'évolution scientifique et technologique et, avec elle, l'industrialisation, ont modifié notre mode de vie et notre façon de travailler. La croissance démographique, l'urbanisation et l'industrialisation ont eu, sur la vie des personnes âgées, des répercussions d'autant plus fortes que ces changements se produisaient rapidement. A cette évolution s'est ajouté un nouveau phénomène, la retraite. Pour la première fois dans l'histoire, des milliers de personnes quittent chaque année leur travail pour prendre leur retraite. Et c'est là que les difficultés commencent. Le droit de passer ses dernières années à l'abri des exigences et des responsabilités liées au monde du travail est reconnu, mais nous avons négligé de prendre les mesures qui permettraient de nous préparer systématiquement à la retraite. La préparation à la vie adulte, et particulièrement au travail, est institutionnalisée dans notre société, tandis que la préparation à la retraite est laissée à l'initiative individuelle, et se fait par conséquent au petit bonheur et de façon souvent insuffisante.

Quand une personne quitte la vie active, sa contribution à la vie familiale, aux activités de la paroisse, du quartier et des organismes bénévoles se trouve dévalorisée. La société a adopté des attitudes négatives à l'égard des personnes âgées et du vieillissement. Les personnes âgées conservent, lorsqu'elles sont en retraite, la mentalité qu'elles avaient auparavant et elles

sont donc très négatives envers elles-mêmes et leurs semblables. L'orateur qui m'a précédé a passé une partie de son intervention à en parler et ce qu'il a dit à cet égard m'a paru très juste.

Nous devons relever le défi de cette mentalité qu'entretient la société à l'égard des personnes âgées. Tout comme les membres des autres groupes d'âge, les vieillards ont des problèmes, et nous devons poursuivre nos efforts en vue d'y remédier. Mais nous ne devons pas nous laisser entraîner dans nos efforts pour venir en aide aux personnes démunies jusqu'à généraliser leurs problèmes à tous les membres du troisième âge. C'est en mettant l'accent sur l'aspect négatif du vieillissement qu'on a contribué à répandre les stéréotypes et les mythes autour de ce phénomène. La plupart d'entre nous avons contribué d'une façon ou d'une autre à créer la fausse image qui a fini par se répandre.

Aussi longtemps que nous n'aurons pas accepté notre propre vieillissement, les conceptions erronées et mensongères que nous avons acquises au cours des 30 ou 40 dernières années continueront à faire leur chemin, insidieusement, et à compromettre l'avenir des personnes âgées dans notre société. Quand on voit ces personnes âgées qui, malgré une santé parfois chancelante, continuent à se développer et à apporter leur contribution à la société et à leur famille, force nous est de reconnaître que l'âge chronologique ne veut rien dire en soi. Leur présence jette un tout autre éclairage sur le vieillissement. Nous connaissons tous de ces personnes, monsieur le Président, et il y en a même quelques-unes parmi nous à la Chambre.

Toutefois ce n'est pas à coups de législation qu'on parviendra à faire changer les mentalités, mais seulement par le biais des notions véhiculées au foyer, dans les écoles et dans les établissements destinés à former les spécialistes dont l'action communautaire s'exercera auprès des personnes âgées et les autres groupes d'âge. Nous avons tous une part de responsabilité à cet égard et il en va ainsi des personnes âgées elles-mêmes. De plus en plus, les Canadiens âgés devront prouver qu'ils demeurent socialement actifs et responsables, qu'ils peuvent continuer et continuent effectivement de contribuer à la bonne marche de la société, qu'il existe de nouveaux rôles qu'ils veulent et peuvent assumer. Nous devons les aider à découvrir ces nouveaux rôles. Nous devons fournir à ces vieillards eux-mêmes les moyens de les assumer.

• (1600)

L'organisation de la prochaine conférence sur le vieillissement, qui a été mentionnée tout à l'heure et que convoquera bientôt le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, mettra en cause les administrations fédérale, provinciales et territoriales, de même que des représentants du secteur privé. Cette conférence, qui en sera une de travail, vise deux buts principaux: trouver une solution aux problèmes très urgents d'une société en vieillissement au cours des prochains dix à quinze ans, de même que des politiques et des stratégies possibles à cet égard, et envisager des moyens d'entretenir le plus efficacement possible un dialogue et une planification continus.

La dure tâche qui nous incombe désormais est de résoudre, à l'aide des ressources humaines et économiques dont nous disposons, les problèmes qui nous empêchent de satisfaire les besoins des personnes âgées. Il faudra, dans toute la mesure du